



Conseil de sécurité

Débat ouvert

Cadrer le dialogue mondial: lutter contre l'insécurité alimentaire en tant que facteur de conflit et garantir la sécurité alimentaire pour une paix durable

17 novembre 2025, New York

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Permettez-moi d'exprimer la gratitude de la Suisse pour le thème de ce débat, que nous considérons comme étant de la plus haute importance. Je remercie les experts pour leurs analyses profondes.

Monsieur le Président,

Les conflits demeurent le principal moteur de l'insécurité alimentaire mondiale. Les récents événements dans le Territoire palestinien occupé, au Soudan et ailleurs rappellent l'urgence de cette question, au cœur du mandat du Conseil. Les résolutions 2417 (2018) et 2730 (2024) — cette dernière ayant été introduite par la Suisse durant son mandat au Conseil de sécurité de l'ONU — condamnent les entraves illicites à l'accès humanitaire ainsi que l'usage de la famine comme méthode de guerre.

Je souhaiterais mettre en avant quatre points essentiels :

Premièrement, il est essentiel de renforcer l'alerte précoce et la diplomatie préventive pour éviter que l'insécurité alimentaire ne se transforme en facteur de conflit. La Suisse encourage le Conseil à mieux intégrer l'analyse des risques liés à la sécurité alimentaire dans ses mandats et à coopérer étroitement avec les acteurs humanitaires, du développement et de la consolidation de la paix.

Deuxièmement, nous devons redoubler nos efforts pour garantir un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave et protéger le personnel humanitaire. La résolution 2730 condamne fermement le refus illicite d'accès humanitaire et le fait de priver les civils des biens indispensables à leur survie. Ces violations entravent la fourniture de secours destinés à lutter contre l'insécurité alimentaire causée par les conflits armés. Garantir un accès durable et continue exige aussi de renforcer les capacités locales — communautés, agriculteurs et organisations de la société civile. Ceux-ci jouent un rôle clé en tant que premiers répondants et constituent l'épine dorsale des systèmes alimentaires en temps de crise. La Suisse poursuit ses efforts pour assurer le suivi et la mise en œuvre de la résolution 2730, et notamment les recommandations du Secrétaire général y relatives, et nous appelons tous les États à faire de même.

Troisièmement, nous appelons toutes les parties aux conflits armés à respecter le droit international humanitaire. Il est essentiel de renforcer la responsabilité pénale pour les violations du droit international

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny

humanitaire et contribuer ainsi à leur prévention. Les Etats ont l'obligation d'enquêter sur les violations graves et de poursuivre les suspects. En ce sens, nous rappelons l'adoption en 2019, à l'initiative de la Suisse, d'un amendement au Statut de Rome criminalisant l'usage de la famine comme méthode de guerre dans les conflits armés non internationaux. Nous appelons les Etats parties qui ne l'ont pas déjà fait à ratifier le Statut de Rome et cet amendement contre la famine. Il relève de la responsabilité du Conseil de sécurité de veiller au respect du droit international, y compris le droit international humanitaire, par tous les moyens à sa disposition, y compris en référant des situations à la CPI et des sanctions ciblées.

Quatrièmement, il ne peut y avoir de sécurité alimentaire durable sans solutions politiques aux conflits. Les processus de paix soutenus par ce Conseil doivent intégrer la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau et la relance des moyens de subsistance comme piliers de la reconstruction et de la réconciliation. Dans ce contexte, la Suisse agit concrètement par ses programmes combinant aide humanitaire, développement et consolidation de la paix, notamment au Soudan du Sud et au Yémen : ces actions aident les communautés à reconstruire des systèmes alimentaires durables et à renforcer la résilience, notamment grâce à la participation des femmes et des jeunes.

Monsieur le Président,

Pendant notre mandat au Conseil de sécurité en 2023 et 2024, la Suisse était co-points focal informel sur le lien entre conflit et faim. Dans ce rôle, la Suisse s'est engagée à maintenir ce sujet au cœur des travaux du Conseil. Nous avons plaidé pour une action collective qui s'attaque aux causes profondes de la faim dans les contextes de conflit, en veillant à ce que la prévention, la protection des civils et l'accès humanitaire restent des priorités. Le lien entre conflit et faim est évident, tout comme notre responsabilité collective. Unissons nos efforts pour qu'aucun être humain ne soit affamé par la guerre.

Je vous remercie.

Unofficial Translation

Mr. President,

Allow me to express Switzerland's appreciation for the choice of subject of this debate, a topic we consider to be of the utmost importance. I would like to thank the experts for their in-depth analyses.

Mr. President,

Conflict remains the main driver of global food insecurity. Recent events in the Occupied Palestinian Territory, Sudan, and elsewhere underscore the urgency of this issue, which is central to the Council's mandate. Resolutions 2417 (2018) and 2730 (2024) — the latter introduced by Switzerland during its term on the UN Security Council — condemn unlawful impediments to humanitarian access and the use of starvation as a method of warfare.

I would like to highlight four key points:

First, it is essential to strengthen early warning and preventive diplomacy to prevent food insecurity from becoming a factor in conflict. Switzerland encourages the Council to better integrate food security risk analysis into its mandates and to cooperate closely with humanitarian, development, and peacebuilding actors.

Second, we must double our efforts to ensure rapid, safe, and unimpeded humanitarian access and protect humanitarian personnel. Resolution 2730 strongly condemns the unlawful denial of humanitarian access and the deprivation of civilians of goods essential for their survival. These violations hinder the provision of relief to combat food insecurity caused by armed conflict. Ensuring sustainable and contin-

uous access also requires strengthening local capacities—communities, farmers, and civil society organizations. They play a key role as first responders and are the backbone of food systems in times of crisis. Switzerland continues its efforts to ensure the follow-up and implementation of Resolution 2730, including the Secretary-General's recommendations in this regard, and we call on all States to do the same.

Third, we call on all parties to armed conflicts to respect international humanitarian law. It is essential to strengthen criminal accountability for violations of international humanitarian law and thus contribute to their prevention. States have an obligation to investigate serious violations and prosecute suspects. In this regard, we recall the adoption in 2019, at Switzerland's initiative, of an amendment to the Rome Statute criminalizing the use of starvation as a method of warfare in non-international armed conflicts. We call on States parties that have not yet done so to ratify the Rome Statute and this amendment against starvation. It is the responsibility of the Security Council to ensure compliance with international law, including international humanitarian law, by all means at its disposal, including by referring situations to the ICC and imposing targeted sanctions.

Fourth, there can be no sustainable food security without political solutions to conflicts. The peace processes supported by this Council must integrate food security, access to water, and the restoration of livelihoods as pillars of reconstruction and reconciliation. In this context, Switzerland is taking concrete action through its programs combining humanitarian aid, development, and peacebuilding, particularly in South Sudan and Yemen. These actions help communities rebuild sustainable food systems and strengthen resilience, particularly through the participation of women and young people.

Mr. President,

During our term on the Security Council in 2023 and 2024, Switzerland was the informal co-focal point on the link between conflict and hunger. In this role, Switzerland was committed to keeping this issue at the heart of the Council's work. We advocated for collective action that addresses the root causes of hunger in conflict contexts, ensuring that prevention, the protection of civilians, and humanitarian access remain priorities. The link between conflict and hunger is clear, as is our collective responsibility. Let us join forces to ensure that no human being goes hungry because of war.

Thank you.